



Numéro de l'acte	2024-43-STLT
Attesté de recevabilité préfectorale	08/04/2024
Date de délibération	15/04/2024
Matière de l'acte	17/04/2024
Date de réception préfecture	17/04/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-43

TRAVAUX : REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE - AVENANT N°1 AU LOT 5 – ELEVATEUR PMR

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, Aménagement du territoire – Urbanisme – Travaux – Voirie – Cimetières

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-2

Vu le Code de la Commande Publique (CCP) en vigueur au 1^{er} avril 2019

Vu la nécessité d'appliquer notamment les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-5 du CCP

Vu la notification du marché du Lot 5 – Elévateur PMR en date du 17/05/2023, attribué à l'entreprise MYD'L

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 27 mars 2024,

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant n°1 pour le lot 5 – Elévateur PMR afin d'intégrer pour la tranche ferme les travaux mentionnés dans l'EXE 10 annexé.

Considérant que les inondations de novembre 2023 et janvier 2024 ont mis en évidence la nécessité de modifier l'alimentation électrique de l'élévateur initialement prévue en vide sanitaire. Cette modification rentre dans le cadre des circonstances imprévues prévue au Code de la Commande Publique.

Considérant que ces nouveaux travaux portent sur la fourniture et la pose d'une armoire d'alimentation électrique déportée afin d'éviter l'inondation des parties sensibles ainsi que le remplacement des suspensions des portes du RDC et du R+1 pour un montant total de : 5 126,87 € HT

Considérant que cet avenant n°1 représente une plus-value de 5 126,87 € HT, portant le montant des travaux du lot 5 Tranche ferme : Pavillon Alexandre de 27 943,00 € HT à 33 069,87 € HT soit une hausse de 18,35% du marché initial.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant n°1 pour le lot 5 – Elévateur PMR

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au lot 5 – Elévateur PMR portant le montant du marché de l'entreprise MYD'L à **33 069,87 € HT**.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.

Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME



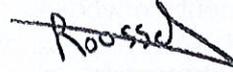
Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture

le et publication ou
17 AVR 2024

Monsieur le Maire 17 AVR 2024



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.